



ESPAGNE

PEDRO SÁNCHEZ DÉCIDE DE RESTER AU POUVOIR

Page 16

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

ATTAF MET EN EXERGUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5004 | Mardi 30 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SONELGAZ RECRUTE

587 EMPLOIS OUVERTS DANS LES WILAYAS DU SUD

Page 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'ALGÉRIE A TOUJOURS MILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE »



Page 3

SIT-IN CONTRE LE GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA



LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POURSUIVENT LA PROTESTATION

■ **AU PROFIT DES BACHELIERS DE 2024 LANCEMENT DE LA 1^{ère} PLATEFORME NUMÉRIQUE**

Page 3

■ **LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN HAUSSE LE CHIFFRE ALARMANT DANS LE BÂTIMENT**

Page 2

■ **PÉTROLE LE BRENT PROCHE DES 89 DOLLARS**

Page 4

Page 5

ABDELHAMID AFRA :

« L'Algérie a recensé 18 types de risques naturels »

«L'Algérie est exposée à 18 types de risques», a indiqué, hier lundi, Abdelhamid Afra, délégué aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. «Néanmoins, l'Algérie a élaboré une stratégie et un plan pour faire face à ces risques et les gérer», a-t-il ajouté lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

Une stratégie fondée sur une approche proactive et préventive. Un plan basé « dans un premier temps, sur la veille, la prévention et la prévision avant de passer aux phases de l'intervention, de récupération et de retour à la normale doit être adoptée », a expliqué le locuteur.

Concernant le fonds spécial dédié aux catastrophes des catastrophes, Abdelhamid Afra a révélé qu'une « proposition a été soumise pour créer un autre fonds » qui « financera toutes les activités de prévention avant et pendant les catastrophes », ajoutant que « l'investissement d'un dinar dans le processus de prévention permet d'économiser 15 dinars en intervention, ce qui en fait un investissement très rentable. » L'invité de la Radio nationale a rappelé les mesures proactives prises par le ministère de l'Intérieur pour faire face aux grandes catastrophes, notamment l'installation, le 27 février dernier, de la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), outre l'installation, par la suite, des Commissions de wilaya, communale et de proximité.

À cet effet, une instruction a été adressée à tous les walis pour « préparer le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts », rappelle Abdelhamid Afra. D'autant, a révélé le représentant du ministère de l'Intérieur, que « cette année, la saison de prévention entrera en vigueur ce 1er mai au lieu du 1er juin », et que « le programme a été prolongé jusqu'en novembre au lieu d'octobre » soulignant que « toutes les ressources terrestres et aériennes sont mobilisées pour faire face aux catastrophes, en particulier les incendies de forêt. »

R. N.

PRODUCTION ET EXPORTATION DE L'INSULINE

L'Algérie relève le défi

L'Algérie ne se suffit plus de seulement produire de l'insuline puisque, désormais, le pays est passé à une autre étape en devenant même un exportateur.

PAR KAMAL HAMED

Il n'y a pas si longtemps une telle réalité aurait été inimaginable même aux yeux des spécialistes tant cela paraissait comme une simple vue de l'esprit. Et pourtant, de pays dépendant exclusivement de l'importation de ce médicament, l'Algérie, en un laps de temps très court est devenu un pays producteur et même exportateur. Autant dire que cet immense défi a été relevé avec grand brio. En effet le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a procédé, avant-hier dimanche, depuis le site industriel de l'entreprise Novo Nordisk de Boufarik dans la wilaya de Blida au lancement de la première opération d'exportation de stylos à insuline vers l'Arabie Saoudite. « L'exportation, qui sera réalisée en trois étapes et englobe 2,5 millions de stylos à insuline, avec un chiffre d'affaires estimé à 11 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans la politique de diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations prônée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a indiqué le ministre dans son allocution. Ali Aoun a fait la promesse de poursuivre sur cette voie en augmentant et la production nationale et la quantité exportée dans un avenir proche. Cela va permettre au pays d'économiser des devises tant l'importation des médicaments, dont l'insuline, nécessitait une enveloppe financière faramineuse. La volonté du pays de



réduire cette facture s'agissant de l'importation de l'insuline s'est manifestée il y a de cela une dizaine d'années. L'Algérie ambitionnait alors de produire ce médicament localement. C'est ainsi qu'en 2012 a été signé le premier accord entre l'entreprise nationale Sidal et le laboratoire danois Novo Nordisk. L'accord visait à produire de l'insuline dans une unité de l'entreprise nationale. Mais, finalement et pour moult raisons, le projet n'a pas vu le jour. Mais ce n'était que partie remise puisque a volonté des responsables d'aller de l'avant était assez grande. C'est ainsi qu'un protocole d'accord a été de nouveau signé entre les deux parties en 2019 pour la réalisation d'une unité à Boufarik dans la wilaya de Blida. Contrairement à la fois passée le projet est allé jusqu'au bout puisque c'est la production de cette unité qui a été exportée vers l'Arabie Saoudite. C'est en 2022 que le projet en question a été relancé. Il n'est pas le seul projet puisque, au mois de mars 2023, le groupe Sidal a lancé la production d'insuline à usage hospitalier dans l'unité de pro-

duction de Constantine. Selon Sidal le projet a été achevé en quelques semaines, selon les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'insuline appelée « Insudal Rapid », produite avec un partenariat avec des laboratoires russes, est conditionnée en flacons de 5 ml. L'atelier d'insuline a une ligne avec une capacité de production de 4 millions d'unités de vente par an. Dans la même wilaya un autre projet avec Novo Nordisk. Les projets se sont alors multipliés. Il en est ainsi de l'unité de production de stylos à insuline, "Biothéra" relevant du groupe "Biocare", dont la production bat déjà son plein. Par ailleurs Sidal a réalisé une usine de production de cristaux d'insuline, matière première utilisée dans la production de l'insuline, dans la wilaya de Batna. L'usine de production de cristaux d'insuline est « l'unique en Afrique », selon le ministre Ali Aoun. Tous ces projets vont contribuer à réduire la facture d'importation qui avoisinait les 420 millions d'euros par an.

K. H.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN HAUSSE

Le chiffre alarmant dans le bâtiment

PAT FAYÇAL ABDELGHANI

Les accidents du travail dans le bâtiment enregistrent un taux de 40%. Le ministre du Travail confirme que cet indice est fatal pour les travailleurs du secteur. Le ministre du Travail a déploré lors d'une allocution à l'occasion de la journée mondiale de la santé du travail que « les accidents enregistrés dans le bâtiment sont de 40% tandis que le secteur de l'Hydraulique et des travaux publics est en seconde position avec 20% des accidents. » Ces indices révèlent toutes les défaillances enregistrées en matière de sécurité des travailleurs dans un secteur névralgique que celui de la construction. Souvent les travailleurs sont confrontés à l'absence et au manque d'équipements de sécurité et d'hygiène dans les chantiers. C'est en effet ce que constatent les différentes inspections de travail sur

le terrain en relevant « 764 commissions paritaires mises en place pour la protection sanitaire et 43 structures ouvertes pour la même raison. » Il est à signaler que le bilan global de l'inspection du travail a établi 11.234 contraventions dont une partie concerne les accidents du travail. L'organisme de prévention des risques professionnels a également engagé des campagnes sur terrain pour voir de plus près la situation des travailleurs confrontés au travail pénible et salissant. Des recommandations ont été émises par la plupart des organismes sociaux dont la CNAS et la Cacobatph. Pour la caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries dans le secteur du bâtiment et travaux publics, il été dressé 74.441 recommandations sur 37.116 visites dans les lieux du travail. Ainsi, le tableau général fait ressortir qu'une partie de ces acci-

dents est causé par le non-respect de certaines consignes obligatoires telles que le port du casque de sécurité et des chaussures professionnelles. Dans certains chantiers, des équipements tels que les échelles et les échafaudages sont conçus de manière artisanale sans préalable de sécurité. Il faut savoir que l'Algérie est signataire de 60 conventions avec l'OIT (organisation internationale du Travail). L'article 66 de la Constitution assure quant à lui « le droit et à la protection, à la sécurité et à l'hygiène dans le travail est garanti par la loi. » Ce qui se traduit par l'engagement de l'Etat a assuré dans le monde du travail toutes les garanties et sûreté dont doivent bénéficier les travailleurs dans certains secteurs à risque. De plus, les entraves volontaires en matière de protection causant des accidents sont punies par la loi.

F.A.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'Algérie a toujours milité pour le développement de l'Afrique »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que « le soutien au développement de l'Afrique est lié à l'accélération du rythme de l'intégration continentale. »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une allocution lue, hier par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, au Sommet pour la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA-21) pour l'Afrique qui se tient à Nairobi (capitale du Kenya), le Président Tebboune a indiqué que « le soutien au développement de l'Afrique est lié à l'accélération du rythme de l'intégration continentale ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. »

Une mission à laquelle s'attèle l'Algérie, notamment « à travers l'intégration de ses projets nationaux et la mise en œuvre de projets de développement dans plusieurs pays africains voisins », a précisé le Président Tebboune.

À cet égard, « l'Algérie réitère son soutien aux initiatives et mécanismes visant à combler le déficit de financement, à alléger le fardeau de la dette et à allouer les ressources nécessaires aux domaines



prioritaires », a affirmé le Président Tebboune, soulignant que ce Sommet de l'IDA revêt une grande importance en tant que plateforme clé pour soutenir les priorités et les aspirations de la communauté africaine dans le processus de rétablissement de ses ressources.

« Le sommet est une occasion propice pour discuter des moyens de faire face aux défis posés par le contexte international actuel, notamment le niveau record de la dette, les taux d'intérêt élevés et la rareté des financements, qui ont contraint les pays pauvres à réduire les dépenses nécessaires, ce qui compromet la réalisation des Objectifs de développement

durables à l'horizon 2030 », a déclaré le président de la République. « L'Algérie réaffirme le rôle central de l'IDA dans le financement des projets en réservant plus de 70 % de ses engagements totaux à l'Afrique, durant ces 20 dernières années, dans la reconstitution des ressources » a ajouté le chef de l'État.

Dans ce contexte, l'Algérie « poursuit une approche ambitieuse et qualitative dans le processus de reconstitution qui contribue à relever le plafond des ressources tout en tenant compte des besoins des pays emprunteurs », a souligné le Président Tebboune.

L. B.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Attaf met en exergue les efforts de l'Algérie

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a mis en avant, avant-dimanche depuis Riyadh (Arabie Saoudite), les efforts et l'apport de l'Algérie en matière de sécurité énergétique sur les plans régional et international, soulignant « le souci de l'Algérie de s'ériger en partenaire énergétique fiable dans sa région. »

« Nous œuvrons à ce que l'Algérie s'érige en partenaire fiable dans sa région, où elle dispose d'un large réseau de partenaires », a précisé M. Attaf lors d'une séance-débat sur « les dynamiques géopolitiques et la transition énergétique », tenue dans le cadre du Forum économique mondial (Forum de Davos).

Le ministre a, également, rappelé les résultats importants ayant couronné les

travaux du Sommet d'Alger des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu en mars dernier, lequel a attesté que « le gaz est un principal axe d'une transition énergétique équitable pour tous. » Relevant le changement des facteurs géopolitiques qui contrôlent les marchés énergétiques depuis deux ans, le ministre a affirmé que « l'établissement par l'Algérie d'un vaste réseau de partenaires dans le domaine de l'énergie ne s'est pas fait au détriment de ses engagements en matière de réduction de l'impact environnemental. »

« Concernant la transition énergétique dans le monde, le ministre des Affaires étrangères a souligné la nécessité pour le processus de transition énergétique, de se conformer aux normes de justice et d'équité en premier lieu », notamment vis-à-vis des pays émergents.

M. Attaf a également évoqué les transformations que connaît le secteur énergétique en Afrique, notamment avec l'émergence

de nouveaux acteurs, mettant en avant à cet égard, l'importance des découvertes pétrolières et gazières majeures, enregistrées récemment au Niger, au Sénégal et en Mauritanie, susceptibles d'impulser « le développement dans ces pays. »

Cette nouvelle donne économique (découvertes) se veut un moyen « pour contribuer, de manière directe ou indirecte, à la lutte contre le terrorisme, le crime international et l'émigration clandestine au Sahel », a ajouté le ministre.

Le programme de ce Forum intitulé : « Coopération internationale, Croissance et Énergie pour le développement », porte sur l'examen des différentes questions et évolutions économiques mondiales dans l'objectif de promouvoir une coopération internationale multipartite pour élaborer des solutions communes face aux différents défis sécuritaires, de développement et environnementaux.

R. R.

FAUSSES CAMPAGNES DU HADJ

Les mises en garde de l'ambassade d'Arabie Saoudite en Algérie

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, a alerté les Algériens souhaitant accomplir le Hadj cette année, ainsi que « les étrangers résidant en Algérie, des fausses campagnes de Hadj qui se sont répandues ces jours-ci sur les réseaux sociaux », soulignant qu'il est important de recevoir des informations correctes concernant l'accomplissement du Hadj se fera exclusivement avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), ou avec l'ambassade du Royaume à Alger. Dans un communiqué rendu public, « aujourd'hui, l'ambassade saoudienne a appelé les futurs pèlerins à faire attention aux fausses campagnes qui proposent leurs services via les réseaux sociaux, avec des comptes inconnus ou usurpés, et à des prix attractifs. » L'ambassade a confirmé, dans le même communiqué, que « voyager au Royaume d'Arabie saoudite pour accomplir le Hadj ne peut être effectué qu'en obtenant un « visa Hadj » délivré directement par l'ONPO, ou par l'ambassade saoudienne à Alger, et qu'il ne faut donc pas tomber dans le piège de ceux qui prétendent avoir des « visas de courtoisie » et les proposent à la vente à ceux qui souhaitent accomplir leur devoir religieux. » Le communiqué ajoute : « L'ambassade appelle les frères algériens et ceux résidant en Algérie à faire attention à ne pas se laisser entraîner dans de telles fausses campagnes et à recevoir les informations correctes concernant l'accomplissement du rituel du Hadj de la part de l'office national du Pèlerinage et de la Omra, ou exclusivement par l'ambassade du Royaume en Algérie. » Enfin, l'ambassade du Royaume en Algérie a souhaité à tous les pèlerins algériens un Hadj réussi et un retour en toute sécurité dans leur patrie et leurs familles.

ANP

Un terroriste éliminé, une arme et des munitions récupérés

« Un détachement de l'Armée nationale populaire a réussi à éliminer le terroriste « B. Samir, appelé « Abu Duha » à Chlef. Cela fait suite à une opération de ratissage menée dans la zone de Tamoulga, dans la commune d'Oued Fodda, dans le secteur militaire de Chlef », selon un communiqué du ministère de la Défense. Le membre éliminé, a rejoint des groupes terroristes en 2006, une mitrailleuse Kalachnikov a été trouvée en sa possession, ainsi que deux chargeurs, une quantité de munitions et d'autres objets. « Cette opération, toujours en cours, confirme une nouvelle fois la vigilance et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à traquer ces criminels sur l'ensemble du territoire national, jusqu'à leur élimination définitive », ajoute le communiqué.

R. N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le Président Tebboune reçoit l'Ambassadeur du Portugal en Algérie

« Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu hier, l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Luis de Albuquerque Veloso. »

L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire général de la Présidence de la République, Abdallah Moudji, indique un communiqué des services de la Présidence de la République.

R. N.

AU PROFIT DES BACHELIERS DE 2024

Lancement de la 1^{ère} plateforme numérique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux bacheliers de 2024. Lors de sa supervision de lancement de cette plateforme numérique, le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que cette dernière accompagnera et donnera des recommandations aux étudiants et améliorera ainsi leur orientation.

M. Baddari a ajouté que l'objectif de cette plateforme est d'introduire l'intelligence artificielle dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et cela, grâce à l'utilisation de l'exploration au sein de ces données. C'est pourquoi, ajoute le ministre, « nous nous dirigeons vers une société médiatique basée sur la technologie moderne afin de l'améliorer et de la faire prospérer. »

Le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que la réussite des étudiants, notamment dans le tronc commun, commence dès maintenant et débouchera sur un véritable accompagnement, réduisant ainsi le taux d'échec. Cette plateforme contribuera également à orienter et à renforcer la numérisation, et d'aller ainsi vers le zéro papier.

R. N.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Arkab s'entretient à Turin avec le P.-dg de Baker Hughes

«ALGER - Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, à Turin (Italie), avec le P.-dg de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, sur les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine des hydrocarbures», a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui a eu lieu, dimanche, en marge de la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement, les deux parties ont examiné «les moyens de renforcer la coopération et l'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie et les opportunités d'exploitation et de développement des gisements avec Sonatrach, à l'instar du projet de compression de gaz +Boosting+ à Hassi R'mel», a précisé la même source.

À cette occasion, M. Arkab a salué les efforts de Baker Hughes, qu'il a invitée à «renforcer sa présence et ses activités en Algérie» et à «investir le marché africain avec Sonatrach, notamment dans les domaines de l'ingénierie, du captage du CO2 et du développement de l'hydrogène.» Spécialisée dans les technologies énergétiques, Baker Hughes compte parmi les sociétés leaders dans le secteur des services liés aux gisements pétroliers et gaziers dans le monde. À noter que la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement se tient du 28 au 30 avril à Turin.

PÉTROLE

Le Brent proche des 89 dollars

Les cours du pétrole ont reculé hier en raison d'un certain apaisement des inquiétudes géopolitiques au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, baissait dans la matinée de 0,69% à 88,88 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, perdait 0,36% à 83,49 dollars. « Avec peu d'autres actualités, le possible refroidissement de l'environnement à Gaza (Palestine) entraîne une chute des prix du pétrole, en atténuant la prime de risque », expliquent des analystes.

R. N.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Beaucoup reste à faire !

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, n'a pas raté l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, célébrée le 28 avril de chaque année, à mettre en avant tout le travail et les efforts effectués par les services de son secteur dans la lutte contre la violation des conditions de travail.

PAR IDIR AMMOUR

Veillant constamment et régulièrement au contrôle de l'application des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière des relations du travail, les services de l'Inspection de travail ont enregistré pas moins de 11 200 infractions pour violation des conditions de travail», a-t-il pré-

cisé lors de son allocution prononcée à l'occasion. Le même responsable, a évoqué que 241 625 visites d'inspection sur les lieux de travail ont été effectuées en 2023. « Elles ont conduit à l'établissement de 38 725 procès-verbaux d'infractions », a-t-il révélé. Selon toujours le même responsable, ces infractions concernent notamment le non-respect des dispositions contenues dans les contrats de travail, la non pérennisation des travailleurs à l'issue des délais réglementaires, la non déclaration des salariés et le non-paiement des cotisations patronales. À noter qu'en 2023 et au cours du premier trimestre de 2024, les inspecteurs du travail ont effectué pas moins de 241 000 visites de contrôle et d'inspection dans divers ateliers et chantiers de travail à travers le pays. Cette mobilisation sans précédent a permis de mettre en lumière plus de 49 000 infractions constatées liées au non-respect des conditions de travail, couvrant plus de 4 millions de travailleurs. Cette démarche a permis d'identifier et de corriger les manquements à la réglementation en matière de sécurité, conduisant à la fermeture de 1 717 établissements non conformes. Face à l'am-

pleur des infractions constatées, des sanctions financières importantes ont été infligées aux employeurs indécents, contribuant ainsi à dissuader les pratiques abusives et à inciter au respect des normes en vigueur. Au-delà des sanctions, le ministre a mis l'accent sur la sensibilisation et la prévention. Il a également plaidé pour la consolidation de la sécurité et de la santé au travail, soulignant les efforts de l'Algérie pour la protection des travailleurs des dangers liés au travail. L'Algérie dispose en effet, d'un important dispositif législatif sur lequel s'appuie la politique nationale en matière de sécurité et de santé au travail et engage des projets pour conforter le cadre réglementaire et renforcer les mesures préventives mises en œuvre. Une des dispositions de l'article 66 de la constitution stipule que « le droit à la protection, à la sécurité et à l'hygiène dans le travail, est garanti par la loi ». Le ministre a ainsi déclaré que « cette journée est une occasion importante pour nous de sensibiliser l'ensemble des acteurs du monde du travail à l'importance de la prévention des accidents et des maladies professionnels. »

I.A.

6^e FORUM MONDIAL SUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL EN AZERBAÏDJAN

Le Conseil de la nation y prendra part

«Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part aux travaux du 6^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1^{er} au 3 mai prochain à Bakou (Azerbaïdjan)», a indiqué hier un communiqué de l'institution parlementaire.

« Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire de l'institution, composée de M. Ali Talbi, vice-président du Conseil de la nation et chef de la délégation, et de M. Akhmedo Khafi, sénateur, prendra part aux travaux du 6^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, prévu du 1^{er} au 3 mai 2024 à Bakou en République d'Azerbaïdjan », précise le communiqué.

Ce forum s'inscrit dans le cadre du « Processus de Bakou », initié en 2008 par le président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, en vue de « promouvoir le dia-

logue, la compréhension et l'harmonie entre les cultures. » Il s'agit d'une plateforme permettant aux Gouvernements, aux organisations internationales, aux experts et aux universitaires d'échanger sur les meilleures pratiques et les mécanismes les plus récents favorisant le dialogue interculturel et contribuant à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales. Plusieurs thèmes sont à l'ordre du jour de ce Forum, dont « le dialogue pour une renaissance culturelle mondiale », « L'IA : une chance ou une menace pour la culture humaine ? », « le rôle du pouvoir législatif et les meilleures pratiques en matière de protection du patrimoine culturel », « le rôle de l'éducation et la participation des jeunes à la lutte contre la discrimination et la xénophobie » et « le renforcement de la confiance par le dialogue interreligieux. »

R. N.

587 EMPLOIS OUVERTS DANS LES WILAYAS DU SUD

La Sonelgaz recrute

Dans un communiqué publié, le groupe Sonelgaz a annoncé l'ouverture de 587 postes dans plusieurs wilayas du Sud du pays. Selon un communiqué du groupe Sonelgaz, ce processus de recrutement porte sur « une demande de 587 postes dans différents grades et classifications (cadres, agents de contrôle et employés de direction) répartis dans 17 wilayas. » Sonelgaz prévoit environ 50 postes pour chacune des dix nouvelles wilayas dans la dernière division administrative, et 105 deux postes dirigés vers sept wilayas du sud sous mandat, à raison de 15 postes pour chaque wilaya. Le communiqué indique également que « le processus de recrutement, qui vient répondre aux besoins des agences Sonelgaz localement, en termes de ressources humaines, se déroulera à travers l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), conformément aux normes approuvées par l'Agence Nationale de l'Emploi dans les wilayas concernées et conforme aux besoins et aux normes en vigueur. »

R. N.

OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

Concertation entre la Cosob et l'Autorité des marchés financiers du Qatar

«Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada, a été reçu à Doha, par le président de l'Autorité des marchés financiers du Qatar, Tamy Ahmed Al-Binali, avec lequel il évoqué les opportunités de coopération bilatérale», a indiqué hier la Cosob dans un communiqué.

Au cours de cette rencontre, tenue dimanche, les deux parties ont abordé «les réalisations accomplies dans les deux pays dans le domaine du développement

des marchés financiers, ainsi que les principales tendances et évolutions sur les marchés financiers régionaux, et les perspectives de coopération entre les deux institutions», selon la même source.

Elles ont également échangé sur «le développement des marchés financiers dans la région, tout en convenant de renforcer les moyens de coopération bilatérale entre les deux autorités, notamment, l'échange d'expériences pratiques, avec la proposition d'adopter des programmes de formation conjoints visant à

renforcer les compétences et les connaissances dans le secteur financier.»

Les deux parties ont discuté, en outre, de la possibilité d'organiser des conférences et des ateliers spécialisés tout en renforçant et favorisant le dialogue continu entre les deux pays.

À l'occasion, «le président de la Cosob et le président de l'Autorité des marchés financiers du Qatar ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette rencontre fructueuse», soulignant «l'importance cruciale de renforcer la coopération

bilatérale entre le Qatar et l'Algérie dans le domaine financier.» Ils ont convenu que «cette collaboration contribuera non seulement au développement des marchés financiers arabes, mais renforcera également leur position sur la scène internationale.» Cette réunion intervient dans le contexte de la participation du président de la Cosob aux travaux du 18 Conseil de l'Union des autorités des marchés financiers arabes et au 3^{ème} Congrès des marchés financiers arabes.

R. N.

SIT-IN CONTRE LE GÉNOCIDÉ SIONISTE À GHAZA

Les étudiants étrangers poursuivent la protesta



Les étudiants de l'université de Melbourne, en Australie, poursuivaient lundi leur sit-in à l'intérieur du campus universitaire, pour la cinquième journée consécutive, en signe de protestation contre l'agression génocidaire sioniste en cours dans la bande de Ghaza.

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'étudiante palestinienne, Nadia Al-Shaer, citée par l'agence de presse Wafa, a déclaré qu'« un grand nombre d'étudiants universitaires poursuivent leur sit-in dans les tentes qu'ils ont installées sur le campus universitaire, il y a cinq jours, en solidarité avec Ghaza », où plus de 34.000 martyrs sont tombés jusque-là depuis le 7 octobre 2023.

Elle a ajouté que les étudiants ont exprimé, à travers leur sit-in, leur solidarité avec les étudiants de la bande de Ghaza qui ont été privés de cours depuis le 7 octobre en raison de l'agression sioniste en cours dans l'enclave palestinienne.

Nadia Al-Shaer a également souligné que les étudiants « sont déterminés à poursuivre le sit-in à l'intérieur de l'université pour faire pression sur l'administration afin qu'elle change sa politique et ses positions concernant l'agression sur la bande de Ghaza ».

Et elle a aussi souligné l'importance du mouvement estudiantin à travers le monde pour « influencer l'opinion publique, mobiliser le soutien et faire pression pour mettre fin à l'agression (sioniste) contre notre peuple. »

Pour rappel, le sit-in des étudiants de l'Université de Melbourne a incité le vice-chancelier à présenter sa démission. Il est à noter aussi que les universités américaines assistent depuis environ 12 jours à un mouvement similaire en solidarité avec la Palestine et pour dénoncer l'agression sioniste sur la bande de Ghaza. Ce mouvement a même atteint récemment certaines universités de pays européens, et du Canada.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué dimanche que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la

bande de Ghaza s'est alourdi à 34.454 martyrs depuis le 7 octobre dernier. Selon les mêmes sources, citées par Wafa, 77.575 Palestiniens ont « également été blessés, alors que des centaines d'autres se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes. »

Seuls les USA peuvent arrêter le génocide à Ghaza et le mouvement des étudiants est «très significatif»

Pour le docteur Abelrahmi Bessaha, l'économie mondiale évolue dans un environnement emprunt de plus en plus d'incertitudes sous l'effet de nombre de bouleversements géostratégiques depuis 2023 et qui se poursuivront en 2024, notamment en l'absence de la coopération internationale pour surmonter les crises. « Il existe cependant un élément favorable, la montée du sud global, un signe positif pour la construction d'un monde multipolaire », a-t-il rassuré. L'expert international en macroéconomie et en finance, poursuit que les exemples de chocs macroéconomiques sont multiples, dont les coûts des

emprunts suite aux ajustements des taux de change à la hausse, tous les effets de la post-pandémie, « la faible productivité constatée dans tous les pays du monde, la délocalisation des investissements directs et la poursuite de l'inflation amorcée depuis 2021 », pour ne citer que ceux-là.

Le docteur Bessaha, qui s'exprimait hier à l'émission *L'invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, évoque également ce qu'il a appelé « les risques géostratégiques », dont celui de « l'intelligence artificielle, le réchauffement climatique, le risque sanitaire et le défi démographique », car, soutient-il, « les structures des populations dans les pays avancés sont en train de changer. » Au sujet du mouvement des étudiants dans les universités américaines en soutien au peuple palestinien, l'analyste commente que « personne ne peut rester indifférent face au génocide qui se poursuit au quotidien depuis six mois, ni au double standard des pays occidentaux qui passent leur temps à nous donner des leçons sur la démocratie et les droits de l'Homme. »

C. A.

PALESTINE OCCUPÉE

Plus de 200 colons profanent la mosquée d'Al-Aqsa

« Plus de 200 colons, protégés par les forces de l'occupation sioniste ont pris d'assaut hier les cours de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, dans la ville sainte d'El-Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne », Wafa. Selon des sources locales, plus de 200 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa du côté la porte des Maghrébins, et effectué des marches de provocation sur ses esplanades. Dimanche, 1.210 colons ont participé à l'assaut de la mosquée Al-Aqsa. Et jeudi dernier, environ 1.600 colons avaient profané la mosquée sainte soit le plus grand nombre de colons ayant envahi ce site depuis le 7 octobre, date du début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza et de l'intensification des attaques de l'occupant dans les territoires palestiniens occupés. Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. « Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte », rappelle Wafa.

GAZA

Le bilan passe à 34 488 morts et 77 643 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi hier à 34 488 martyrs, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué ce lundi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon les mêmes sources, citées par l'agence palestinienne de presse, Wafa, 77 643 Palestiniens ont également été blessés, alors que des centaines d'autres se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes. En 24 heures, au moins 34 martyrs supplémentaires ont été recensés et 68 blessés, selon la même source. Un précédent bilan de l'agression sioniste barbare contre Ghaza faisait état de 34 454 martyrs et 77 575 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne, entraînant des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.

LIGUE DES PARLEMENTAIRES POUR EL QODS

La délégation algérienne rencontre Ismail Haniyeh

PAR RANIA NAILI

Les membres de la délégation des membres du Conseil de la Nation, participant à la cinquième conférence de la Ligue des parlementaires pour El Qods, ont rencontré, ce dimanche 28 avril, M. Ismail Haniyeh, chef du bureau politique du mouvement de résistance islamique « Hamas », à Istanbul (Turquie). La réunion a été l'occasion pour M. Ismail Haniyeh d'évoquer les derniers développements de la situation tragique et sanglante en Palestine, en raison de la guerre criminelle menée par l'occupation israélienne contre Ghaza et les territoires palestiniens occupés. Lors de son intervention, le chef du bureau politique de Hamas a souligné que : « la catastrophe humanitaire à Ghaza n'a fait qu'accroître l'unité et la détermination du peuple palestinien. » Il a aussi évoqué, avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil de la Nation, les actions à mener et les efforts

visant à mettre fin au génocide, à faire parvenir les secours au peuple palestinien, à le protéger et à renforcer la solidarité avec sa juste cause jusqu'à libérer leur territoire des griffes de la barbarie sioniste, et établir un État palestinien indépendant avec comme capitale El Qods. Dans ce cadre, M. Ismail Haniyeh a exprimé « son respect et son admiration pour le peuple algérien, son Parlement et son gouvernement dirigé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa position envers la cause palestinienne en paroles et en actes, et son soutien par tous les moyens au droit du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance, notamment au cours de son présent mandat non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. »

Le chef de la délégation parlementaire, M. Ahmed Kharchi, vice-président du Conseil de la Nation, a renouvelé à M. Ismail Haniyeh, au nom de M. Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, ses sincères condoléances suite au martyre de

plusieurs de ses fils et petits-fils à Ghaza, ainsi qu'à toutes les familles des martyrs morts à la suite de cette agression brutale. Il a également salué la détermination héroïque du peuple palestinien, malgré la situation difficile et l'horreur des souffrances, à faire face à cette agression barbare et a réitéré la solidarité inconditionnelle de l'Algérie, et le soutien indéfectible au droit du peuple palestinien à résister et à revendiquer ses droits légitimes : « est un devoir et un engagement national irrévocable. » M. Kherchi a rappelé, en outre, le caractère sacré de la cause palestinienne pour le peuple algérien, incarné par la diplomatie algérienne, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour faire entendre la voix de la question centrale et fondamentale de la nation arabe et islamique, et mobiliser le soutien international nécessaire pour la pousser vers une solution qui préserve le droit à la terre des Palestiniens.

R. N.

Le match retour RS Berkane-USM Alger n'a pas eu lieu

Comme il fallait s'y attendre, le match retour des demi-finales de la coupe de la CAF des clubs entre la RS Berkane et l'USM Alger, prévu ce dimanche soir au stade Berkane, n'a pas eu lieu. Les joueurs et le staff du club usmiste ont quitté le stade en direction du bus qui les attendait à la sortie.



GRAND PRIX DE CYCLISME DE LA VILLE D'ORAN

La 28^e édition se déroulera en trois étapes





COUPE DE LA CAF

Le match retour RS Berkane-USM Alger n'a pas eu lieu

Comme il fallait s'y attendre, le match retour des demi-finales de la coupe de la CAF des clubs entre la RS Berkane et l'USM Alger, prévu ce dimanche soir au stade Berkane, n'a pas eu lieu. Les joueurs et le staff du club usmiste ont quitté le stade en direction du bus qui les attendait à la sortie.

C'est donc le même scénario du match aller non joué, il y a une semaine, à Alger qui vient de se reproduire et pour les mêmes motifs en rapport avec le maillot du club marocain qui viole les règlements de la FIFA et la charte du CIO interdisant les slogans à connotation politique dans le domaine du sport.

Malgré l'opposition du représentant de la FAF et l'administration des Rouge et Noir, lors de la réunion technique de samedi, au déroulement de la partie avec un maillot floqué de la carte présumée annexant le Sahara occidental aux territoires marocains, l'équipe de la RS Berkane campa sur sa position en se présentant au stade avec le maillot de la "honte". Et eu égard à la partialité flagrante de la confédération africaine de football, il est prévu que cette dernière prenne la déci-



sion du match perdu sur tapis vert contre le champion en titre. Comme ce fut le cas, du reste, lors de la manche aller quand les "Orangers" ont refusé de jouer le match et quitté le stade. Même si les Algérois ont foulé la pelouse du stade olympique du 5-Juillet et rempli toutes les procédures réglementaires devant conduire à leur victoire par forfait, la CAF décide, contre toute attente, autrement et attribue arbitrairement la victoire à l'ad-

versaire par 3 buts à 0. Décidée de mener à terme la sale besogne, l'instance de Motsepe refuse le recours de l'USM Alger, qui ne compte point se laisser faire et qui porte désormais l'affaire devant le tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. Dans la mesure où la FAF a exigé un traitement en urgence du dossier, il est prévu que le TAS rende son verdict dans un délai ne devant pas dépasser les deux semaines. Les Usmistes récla-

ment l'annulation des décisions de la CAF qui a expédié le dossier piétinant lamentablement les règlements des instances internationales. Si le TAS dont les décisions sont "exécutoires" venait à donner gain de cause à l'USMA, la CAF sera dans l'obligation de reprogrammer le duel footballistique algéro-marocain loin de toute forme de considération politicienne nuisible aux vertus de l'olympisme. Le sport est l'affaire exclusive des sportifs.

TOURNOI UNAF DES U17

3 Algériens dans l'équipe type

La commission technique de l'Union nord-africaine de football (UNAF) a retenu trois Algériens dans l'équipe type du tournoi des moins de 17 ans (U17), disputé à Alger du 18 au 26 avril, a-t-elle annoncé dimanche.

Il s'agit du Mohamed El-Koubi, désigné également meilleur gardien de but de la compétition, du défenseur Adam Mekhalifa, et de l'attaquant Houssam Tarzout, précise la même source.

Le titre du meilleur joueur du tournoi est revenu à l'attaquant égyptien, Hamza Abdelkarim. La sélection égyptienne a rem-

porté le tournoi grâce au match nul décroché face à son homologue algérienne 1-1 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Salem Mebrouki de Rouïba, pour le compte de la 5e et dernière journée.

A la faveur de ce nul, l'Egypte termine en tête avec 8 points devant l'Algérie (6 pts). Les « Verts » ont bouclé leur participation avec un bilan d'une victoire et trois nuls.

La Tunisie a terminé quatrième au classement avec 3 points, devancée par le Maroc (3e, 5 pts), alors que la Libye a fermé la marche avec 2 unités.



SPORT

SC Simba : Benchikha s'en va



L'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha ne poursuivra pas l'aventure avec le club tanzanien de Simba Sporting Club malgré la victoire de ce dernier, samedi, en finale de la coupe de la Tanzanie. La direction du club et l'ancien entraîneur des Verts ont décidé d'un commun accord la résiliation à l'amiable de leur collaboration qui n'a duré, finalement, que quelques petits mois. L'annonce en a été faite par le SC Simba sur son site officiel exprimant au passage ses remerciements pour tous les efforts consentis par Benchikha dont le départ est motivé, selon le même communiqué, par « des considérations familiales ».

Le retrait de Benchikha entraîne, du coup, la démission de l'ensemble de son staff composé des deux autres Algériens, Farid Zemiti et Kamel Boudjenane.

COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL Le CF El-Kseur et l'AC Auzium en finale

La finale de l'édition 2023-2024 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de Futsal Mobilis opposera les deux clubs béjaouis le CF El-Kseur à l'Akbou Auzium Club (Béjaïa), le jeudi 2 mai à la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf d'Alger (20h00), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) dimanche dans un communiqué.

Lors des demi-finales disputées vendredi, le CF El-Kseur a pris le meilleur sur le RC Ouled Rahmoune (4-4, 4-3 aux t.a.b), alors que l'AC Auzium s'est imposé au terme de la séance des tirs au but devant le Paradou AC (6-6, 6-5 aux t.a.b).

Cette Coupe d'Algérie de Futsal a été programmée en six tours, dont cinq ont déjà été disputés, avec deux tours préliminaires et trois tours nationaux. La formation d'AC Auzium n'est autre que le tenant du trophée, remporté l'année dernière après sa victoire en finale face au Paradou AC sur le score de 6 à 5 après prolongation (temps réglementaire 4-4), disputée le 3 juin 2023 à la salle Harcha-Hacène (Alger), rappelle-t-on.

L'attaquant du MC Alger, Zakaria Naïdji, auteur de l'unique but lors de la victoire décrochée samedi soir face au Paradou AC (1-0) au stade olympique du 5-Juillet, a rejoint son coéquipier Youcef Belaïli et l'attaquant du CS Constantine, Brahim Dib en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 11 buts chacun, à l'occasion de la 24e journée.

Naïdji a surgi en seconde période (79e) pour crucifier le portier adverse et offrir un précieux succès au « Doyen », qui conforte du coup sa place de leader avec 56 points, avec 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine.

Le joueur formé au Paradou AC renoue ainsi avec les filets, plus d'un mois après son doublé inscrit à la

maison face à l'ASO Chlef (6-3), disputé le 14 mars dernier au 5-Juillet. Le trio de tête est talonné par l'attaquant camerounais du CR Belouizdad Leonel Wamba qui compte 9 réalisations, suivi par l'attaquant du MCA, Sofiane Bayazid (8 buts).

Pas moins de six joueurs se partagent la 6e position avec 7 buts chacun: Agbagno (ASO Chlef), Demane (NC Magra), Djilani (US Souf), Lahmeri (ES Sétif), Merzougui (MC Alger), et Titraoui (Paradou AC).

Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière (2022-2023) avait été partagé par Mohamed Souibaâh (ASO Chlef) et l'ancien joueur du RC Arbaâ, Mohamed Toumi avec 13 buts chacun.

Top 5 des meilleurs buteurs de la Ligue 1 :

1- Youcef Belaïli (MCA)	11 buts
- Brahim Dib (CSC)	11 buts
- Zakaria Naïdji (MCA)	11 buts
4- Leonel Wamba (CRB)	9 buts
5- Sofiane Bayazid (MCA)	8 buts.



FOOTBALL – MONDIAL 2026

L'Ouganda veut recevoir l'Algérie à Kampala

A un mois et demi de la prochaine fenêtre FIFA du mois de juin 2024, on ne sait toujours pas où sera domicilié le match Ouganda – Algérie comptant pour la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Alors qu'elle avait l'habitude de recevoir ses invités dont l'Algérie, loin de ses bases, au stade Japoma de Douala (Cameroun), précisément, la sélection ougandaise souhaite retrouver au plus vite son terrain fétiche du Namboule National Stadium de Kampala City. C'est en tout cas, le désir de la Fédération ougandaise de football (Federation of Uganda Football Associations – FUFU) qui met tout en œuvre afin d'organiser les deux prochains matches de qualification pour la Coupe du monde 2026, contre le Botswana et l'Algérie, à Kampala City, les 3 et 10 juin

prochains. C'est ce qu'a récemment déclaré son président, Moses Magogo Hassim. Selon la presse ougandaise, la FUFU a prévu deux matches expérimentaux mercredi prochain pour tester la capacité de ce stade à accueillir des rencontres d'envergure internationale. Les affiches, KCCA FC – SC Villa, et BUL FC – Vipers SC, serviront en effet de tests évents pour le stade, rebaptisé Mandela National Stadium depuis 2013, qui a récemment subi des rénovations majeures pour répondre aux normes de la CAF. Des responsables de la FUFU ont souligné que ces deux rencontres de championnat ougandais ont été sélectionnées comme des tests cruciaux pour ce stade, fermé depuis 2019, soit avant la pandémie de la Covid-19.

Ainsi, il est fort probable que le match entre l'Ouganda et l'Algérie, pour le compte de la 4e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, se déroule dans ce stade de 45.000 places, doté d'une pelouse en gazon naturel. Pour rappel, la dernière confrontation entre les «Cranes» et les «Verts», entrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2023, remonte au 18 juin 2023 à Douala au Cameroun. Ce jour-là, les Algériens l'avaient emporté (2-1) grâce à un doublé de Mohamed El-Amine Amoura. Au terme de la 2e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 (zone Afrique), l'Algérie domine le groupe G grâce à deux succès contre la Somalie (3-1) et le Mozambique (2-0), alors que l'Ouganda occupe la 3e place après une victoire contre la Somalie (1-0) et une défaite face à la Guinée (1-2).

NATATION

Le CR Belouizdad remporte le Championnat d'Algérie interclubs

La formation du CR Belouizdad de natation a été sacrée, samedi soir, du titre de champion d'Algérie interclubs Open de natation au grand bassin (50m), à l'issue des compétitions disputées, vendredi et samedi, au centre nautique du complexe olympique « Miloud Hadeff » d'Oran. Le Chabab de Belouizdad s'est emparé de la première place du classement général suite aux 34 épreuves de nages (quatre nages et les relais), totalisant 37.022 points, devant l'USM Alger (36.676 points), alors que le podium est complété par le MC Alger (33.454 pts). Composée de trois séances, cette compétition organisée par la Ligue oranaise en collaboration avec l'«Algerian Aquatics fédération», a enregistré la participation de 420 nageurs filles et garçons représentant 32 clubs du pays.

APS

BUTEURS DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Naïdji rejoint Belaïli et Dib en tête du classement

FC PORTO

Villas-Boas devient nouveau président du club

L'ex-entraîneur du FC Porto, André Villas-Boas est devenu président du club, pour le mandat 2024-2028, en remplacement de Jorge Nuno Pinto da Costa, qui était en poste depuis 42 ans, a annoncé dimanche le club du nord du Portugal.

« André Villas-Boas est le nouveau président du FC Porto », a annoncé le club dans un communiqué diffusé la matinée de dimanche.

Lors des élections tenues samedi, Villas-Boas, ancien coach de 46 ans, passé par Porto, Chelsea, le Zenit Saint-Petersbourg et l'Olympique de Marseille, a obtenu 21.489 des voix des « socios » du club, contre 5.224 pour son adversaire Pinto da Costa, 86 ans, qui a enchaîné 15 mandats consécutifs à la tête des Dragons.

« Quelle soirée historique (...). Notre club est vivant et il a aujourd'hui fait preuve de sa force », a réagi André Villas-Boas, cité dans un autre communiqué diffusé par le club de l'ancienne légende algérienne Rabah Madjer.

Pendant sa campagne électorale, « AVB » a promis d'engager au poste de directeur sportif l'ancien gardien inter-



national espagnol Andoni Zubizarreta, qu'il avait croisé à l'OM, et de confier le département du football à l'ancien défenseur international portugais Jorge Costa, devenu ensuite entraîneur.

Pinto da Costa avait de son côté annoncé cette semaine la prolongation du contrat de l'actuel entraîneur de Porto, Sérgio Conceição.

Depuis sa première élection à la présidence du club, en avril 1982, cette personnalité incontournable du football portugais des dernières décennies aurait été crédité de 23 trophées de

champion national et deux titres de champion d'Europe, en 1987 et 2004.

Mais Porto traverse actuellement une crise financière et sportive, comme en témoigne sa 3e place au classement de la ligue portugaise à 18 points du leader Sporting Lisbonne, qu'il reçoit dimanche soir.

En tant qu'entraîneur, Villas-Boas a pour sa part offert au FC Porto lors de la saison 2010/2011 un quadruplé en remportant la Ligue Europa, le championnat national, la Coupe du Portugal et la Coupe de la Ligue.

Angleterre : Leicester City promu en Premier League

Leicester City a été promu en première division anglaise vendredi après la défaite de son concurrent Leeds United, sévèrement battu 4-0 à Londres sur le terrain des Queens Park Rangers

(16e) lors de la 45e et avant-dernière journée.

Avec 94 points et encore deux matches à disputer, Leicester ne pourra pas être rattrapé par Leeds (90 pts, 1 match à

jouer) dont la deuxième place, synonyme également d'accession directe en Premier League, est menacée par Ipswich, troisième à un point de Leeds avec trois matches à disputer.

MLS : Nouveau doublé pour Messi qui porte Miami à la victoire

La superstar argentine Lionel Messi a inscrit un nouveau doublé samedi pour aider l'Inter Miami à renverser le New England Revolution (4-1) samedi à Foxborough (Massachusetts, Etats-Unis). Déjà auteur d'un doublé la semaine dernière face à Nashville, Messi (36 ans), meilleur buteur de la ligue, comptabilise ainsi neuf buts en sept matches cette saison, et l'Inter Miami reste en tête de la conférence Est. Plus de 65.000 spectateurs étaient massés dans le Gillette Stadium, partagé par le Revolution avec la franchise de NFL des New England Patriots, pour assister à la démonstration de l'octuple Ballon d'Or.

Messi a d'abord marqué le but égalisa-



teur à la 32e minute avant de permettre à Miami de prendre l'avantage à la 68e minute, servi par un autre ancien du FC

Barcelone Sergio Busquets. L'Argentin a également été impliqué dans les deux buts suivants de son équipe.

GRAND PRIX DE CYCLISME DE LA VILLE D'ORAN

La 28^e édition se déroulera en trois étapes

La 28^e édition du Grand Prix de cyclisme de la ville d'Oran juniors-seniors aura lieu, du 2 au 4 mai prochain, en trois étapes, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine de trois jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de cyclisme, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports et la FAC, verra la participation de plus de 90

coureurs juniors et seniors d'une quinzaine de clubs du pays.

La première étape, prévue le jeudi 2 mai, prendra son départ à 9h00, avec une course contre-la-montre individuelle de 20,6 km juniors et seniors, dont le départ sera donné au niveau du boulevard périphérique d'Oran, où les participants vont se produire entre la localité d'El Kerma et celle de Kristel.



Le lendemain, vendredi, les participants seront appelés à disputer une course sur une distance 98 km au centre ville d'Oran, sur un circuit fermé de 6,2 km en quinze tours, aussi bien pour les juniors que pour les seniors, dont le départ et l'arrivée auront lieu au Centre des Conventions d'Oran « Mohamed Benahmed » (CCO) à Haï Akid Lotif.

Cette 28^e édition sera clôturée, samedi, avec le déroulement de la troisième étape, avec une course de 112 km sur un circuit fermé de 28 km en quatre tours dans la commune Bousfer.

Selon les organisateurs, « l'objectif de ce rendez-vous sportif est de préparer les coureurs aux échéances à venir, dont la 24^e édition du tour d'Algérie de cyclisme, sur un parcours de 1.418,1 km en 10 étapes, à partir de la capitale de l'Ouest du pays pour arriver à Annaba, à l'Est du pays, prévu du 12 au 21 mai ».

SÉTIF

Recensement des biens immobiliers inexploités

Les services de la wilaya de Sétif ont entamé une opération de recensement des biens immobiliers inutilisés ou excédentaires, appartenant à des entreprises publiques économiques, dans le but de les récupérer et de les mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), a-t-on appris, dimanche, auprès de ces services.

Selon les mêmes sources, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a récemment présidé une réunion de la commission de wilaya chargée d'identifier les actifs en question, donnant ainsi le coup d'envoi de la récupération des excédents « inexploités et non nécessaires à l'activité des entreprises publiques », ce qui permettra de remédier au déficit enregistré au niveau local en matière de foncier et d'orienter les poches vers la réalisation de projets d'investissement.



L'opération permettra également de mettre les poches foncières inutilisées depuis plusieurs années à la disposition de l'AAPI, légalement habilitée à octroyer le foncier économique à des investisseurs, en vertu de la nouvelle loi sur l'investissement, ou à les destiner à l'implantation des projets d'intérêt public, a-t-on souligné. La réunion

présidée par M. Limani s'est déroulée en présence des directeurs de la réglementation et des affaires générales, de l'industrie, des domaines, de la conservation foncière, de l'énergie et des mines, du tourisme et de l'artisanat, des transports, des travaux publics, de l'urbanisme et de la construction, des services agricoles,

du guichet unique décentralisé de l'AAPI et de représentants des entreprises économiques concernées.

Au cours de cette même séance de travail, le directeur des domaines a présenté un exposé détaillé sur la première sortie de recensement effectuée le 15 avril 2024 dans la commune de Sétif, et qui a fait ressortir 22 entreprises publiques détenant des poches foncières inutilisées, selon les services de la wilaya qui ont ajouté que la sous-commission chargée du dossier a proposé la récupération de 6 poches, l'ajournement de la décision portant sur la récupération de 10 autres et l'exemption de 6 biens fonciers du processus de récupération.

Le wali a donné, dans ce contexte, des instructions à l'effet de poursuivre l'opération de recensement précis de tous les biens fonciers inutilisés, à travers le territoire de la wilaya, dans l'optique de les récupérer et de les exploiter pour l'implantation de projets d'investissement à même de générer de la richesse et des emplois.

BOUIRA

Relance des travaux de réalisation de plus de 3.600 logements

Des travaux de réalisation de 3.672 logements tous types confondus, à l'arrêt depuis 2022 pour des contraintes diverses, ont été relancés à Bouira, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la Direction de logement de la wilaya.

Le nombre total de logements dont les travaux sont à l'arrêt ou non lancés a atteint 3.970 unités toutes formules confondues entre octobre 2022 et avril 2024, selon les statistiques communiquées à la presse par la Direction de

logement. Après la levée des contraintes administratives et techniques, des travaux de réalisation de 3.672 unités ont été relancés. Pour les 298 unités restantes, les travaux sont toujours à l'arrêt, a ajouté la même source.

Par ailleurs, les travaux pour la réalisation de 6.060 autres logements inscrits ont été lancés sur un total de 12.265 unités programmées. Durant l'année 2023, le nombre de logements réalisés et distribués à leurs bénéficiaires s'élève à 8.195 unités, dont 1.852 logements sociaux et 1.042 unités de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

Le secteur a connu des progrès palpables au niveau local, et un grand nombre de familles, qui habitaient de vieux haouchs et des habitations vétustes ont été relogées dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP) et de l'amélioration du tissu urbain.

MÉDÉA

65 hectares de culture de tournesol réalisés

Une superficie de 65 hectares de culture de tournesol a été réalisée à Médéa, au titre de la campagne de semences 2024, entamée à la mi-avril courant, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des services agricoles.

Un objectif prévisionnel de 200 hectares de culture de tournesol a été fixé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural aux wilayas concernées par le programme de développement des oléagineux, et 32% de cet objectif a été concrétisé à Médéa, a expliqué le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, Lyès Beladzar.

Les 65 hectares de tournesol réalisés depuis le début de la campagne sont ventilés à travers près d'une trentaine de parcelles localisées dans les communes de Tablat, Chahbounia, Souagui, Beni-Slimane, Guelb-Elkebir, Ouamri et Médéa, a-t-il précisé. Les opérations de semis de tournesol vont se poursuivre jusqu'au 15 mai prochain et devraient concerner un nombre supplémentaire d'agriculteurs ayant adhéré à ce programme, selon M. Beladzar.

Il a indiqué qu'à l'occasion de cette première expérience de culture de tournesol menée dans la wilaya de Médéa, les agriculteurs ont choisi de

réaliser de petites parcelles dont la superficie oscille entre un et six hectares.

Au titre des mesures incitatives décidées en faveur de la filière des oléagineux, une prime de production de 3.000 DA par quintal est accordée aux agriculteurs individuels et aux unités de production agricoles (anciennes fermes pilotes) en guise d'encouragement pour les opérateurs de la filière. Une prime d'intégration de 500 DA par quintal est également prévue dans ce dispositif de soutien à la filière et touche les unités de transformation, en plus d'une prime de stockage de 900 DA par quintal.

MASCARA

La wilaya bénéficie d'un complexe de wakfs de l'Emir Abdelkader

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a annoncé, dimanche à Mascara, que cette wilaya a bénéficié d'un complexe wakf de l'Emir Abdelkader.

Le ministre a précisé dans l'allocution qu'il a prononcée à la clôture des travaux de la première rencontre nationale ayant pour thème « L'Emir Abdelkader El Djazaïri, l'érudit et le savant » que la wilaya de Mascara a bénéficié d'un complexe wakf baptisé du nom du fondateur de l'Etat algérien moderne, signalant que « les autorités locales ont réservé une superficie de 10.000 mètres carrés, implantée dans la commune de Aouf pour la concrétisation de cette infrastructure ». M. Belmehdi a ajouté que le futur complexe « constituera un établissement civilisationnel et sera destiné aux investissements dans la région », soulignant dans cet ordre d'idées que les procédures administratives pour sa concrétisation « seront lancées prochainement, en coordination avec le directeur local des Affaires religieuses et des Wakfs ».

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que la wilaya de Mascara a réservé 25 logements de fonction au profit des imams de Mascara et de Mohammadia, affirmant que « cette initiative intervient en application des instructions du Président de la République relatives à la prise en charges des imams des mosquées ».

PÉTROLE

Les exportations algériennes ont augmenté d'environ 2% au cours du premier trimestre 2024

Les exportations algériennes de pétrole brut et de condensats ont augmenté d'environ 2% au cours du premier trimestre de 2024 par rapport à l'année précédente. La moyenne des exportations de pétrole algérien s'est élevée à 430,97 mille barils par jour au cours des trois premiers mois de 2024, contre 423,68 mille barils par jour au cours de la même période en 2023, selon de récentes données rapportées dimanche 28 avril par le média spécialisé El Taqa.



Comparé au premier trimestre de 2022 durant le quel les exportations s'élevaient à 427,83 mille barils par jour, les exportations algériennes de pétrole brut et de condensats ont augmenté de 0,7% durant le premier trimestre de l'exercice en cours, soit plus de 3.000 barils par jour, selon la même source. En janvier 2024, les exportations algériennes de pétrole brut et de condensats ont augmenté pour atteindre 489,3 mille barils par jour, contre 410,4 mille barils par jour le même mois de l'année précédente. En février 2024, les exportations algériennes ont diminué à 395,7 mille barils par jour, contre 512,5 mille barils par jour le même mois en 2023. En mars 2024, les exportations algériennes ont de nouveau augmenté pour atteindre 407,9 mille barils par jour, contre 348,2 mille barils par jour le même mois de l'année précédente, détaille le média spécialisé dans l'actualité éner-

gétique. La même source rappelle que l'Algérie met en œuvre une réduction volontaire de sa production de pétrole de 51.000 barils par jour depuis janvier 2024 jusqu'à la fin de juin de cette année, dans le cadre de l'alliance Opep+. De plus, le pays avait approuvé une réduction volontaire de 48.000 barils par jour à partir de mai 2023, qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de cette année (2024). La production moyenne de pétrole brut en Algérie s'est élevée à environ 909,7 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, selon les estimations de l'Opep.

Les principaux pays importateurs de pétrole algérien

Concernant les principaux pays importateurs du brut algérien, selon El Taqa, l'Europe a été le plus grand marché de destination pour les expor-

tations algériennes de pétrole brut et de condensats, ainsi que certains pays d'Asie et d'Amérique du Nord (en particulier les États-Unis).

Au premier trimestre de 2024, la France était le plus grand importateur de pétrole algérien, avec une moyenne de 68,8 mille barils par jour, contre 61,4 mille le même trimestre de 2023, selon les chiffres rapportés par le même média, qui note que les importations italiennes de pétrole algérien ont également augmenté pour atteindre 55,9 mille barils par jour au cours des trois premiers mois de 2024, contre 48,8 mille barils par jour au cours de la même période en 2023.

En revanche, relève la même source, les importations de l'Espagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni en provenance d'Algérie ont fortement reculé. Ainsi, les importations espagnoles de pétrole algérien ont diminué

à 45,6 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, contre 64,6 mille barils par jour le même trimestre de l'année précédente. Celles des Pays-Bas sont passées à 20,3 mille barils par jour durant le premier trimestre 2024, contre 44,5 mille barils par jour au cours de la même période de l'année précédente.

Et les importations du Royaume-Uni de pétrole algérien, elles ont sensiblement baissé pour atteindre une moyenne de 6,5 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, selon El Taqa, qui note que les Pays-Bas n'a importé aucune quantité de pétrole algérien pendant les mois de février et mars 2024. Le pays avait importé 44,5 mille barils par jour durant le premier trimestre de 2023.

Quant aux importations des autres pays en pétrole algérien, elles se sont élevées à 233,7 mille barils par jour au cours des trois premiers de 2024, avec l'Inde en tête important une moyenne de 68 mille barils par jour, sachant que ce pays n'a importé aucune quantité durant la même période en 2023, suivie par la Corée du Sud et le Portugal avec 41 mille barils par jour chacun.

R. E.

SUIVI DES DEMANDES D'IMPORTATION Nouveau système électronique de cryptage des données

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, le lancement, à partir du 1er mai, d'un nouveau système électronique de cryptage des données sur la plateforme de suivi des demandes d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Ce nouveau système numérique, qui intervient en application des directives du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et dans le cadre de la numérisation du secteur et de la promotion de la transparence, vise à « améliorer l'efficacité et la transparence du traitement des demandes du document de domiciliation bancaire et à sécuriser les données des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état », précise la même source.

Ainsi, le ministère a appelé les opérateurs économiques activant dans ce domaine à suivre le guide de cette opération via la plateforme de suivi des demandes d'importation des matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état.

R. E.

FINANCE ISLAMIQUE

Les produits proposés par les banques en Algérie sont en conformité avec la « Chaaria »

L'ensemble des produits financiers proposés par les guichets dédiés à la finance islamique dans les banques en Algérie, sont basés sur les principes de la « Chaaria » et également le respect des prescriptions des valeurs islamiques, a affirmé dimanche à Ghardaïa, Kamel Bouzidi, membre du Haut conseil Islamique (HCI). S'exprimant à l'issue d'une rencontre de sensibilisation et de vulgarisation sur la finance islamique organisée à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du M'Zab (CCIM), en collaboration avec la Direction de l'agence locale de la Banque nationale d'Algérie (BNA), dans le cadre de la relance du développement économique, « le fakih » (Erudit) Bouzidi, également vice pré-

sident de l'Académie internationale du « Fiqh » islamique (AIFI), a rassuré les participants que les produits financiers des guichets islamiques sont certifiés et « en conformité avec les préceptes de notre religion Islam ». Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Boudjelal, membre du HCI, spécialiste en finance islamique, a souligné que cette rencontre est une aubaine pour éclairer l'audience sur les contours de la finance islamique qui s'inscrit dans le cadre de la diversification de source de financement de l'économie nationale.

Ce segment de financement de l'économie nationale a porté ses fruits à travers les guichets dédiés à la finance islamique ouverts dans les six banques publiques et quatre banques privées, a

indiqué M. Boudjelal. Et d'ajouter que ce financement islamique peut constituer un levier de développement économique national. L'ensemble des intervenants ont expliqué, à travers une analyse, les particularités relatives au mode de fonctionnement des guichets de financement islamique, toute en soulignant que le secteur bancaire islamique en Algérie dispose de plusieurs opportunités pour se développer et renforcer sa contribution à l'économie nationale. Lors de cette rencontre, plusieurs participants ont plaidé pour la vulgarisation des « fatwas » pour rassurer les clients sur la conformité avec les préceptes de l'Islam dans divers secteurs d'investissement particulièrement l'Agriculture.

SCANDALE PEGASUS

La Justice espagnole décide de rouvrir son enquête sur l'affaire d'espionnage

Scandale Pegasus... La Justice espagnole a décidé de rouvrir son enquête sur l'affaire d'espionnage et de mise sous écoute de plusieurs hauts responsables européens après avoir reçu de nouvelles preuves de la France...

Le journal espagnol « *El Independiente* » a d'ailleurs publié des témoignages de deux victimes de ce logiciel espion, à savoir le journaliste marocain exilé en France Hicham Mansouri et le diplomate sahraoui Oubi Bouchraya. Après la décision de la Justice espagnole de rouvrir son enquête sur l'affaire d'espionnage touchant de hauts dirigeants et responsables européens via le logiciel espion « Pegasus », les regards convergent de nouveau vers la piste du Maroc.

Ce scandale, qui captive toujours l'opinion européenne et internationale, avait éclaté en juillet 2021, lorsqu'un consortium de 17 médias internationaux avait publié des enquêtes dénonçant l'achat et l'utilisation par Rabat du logiciel espion de fabrication sioniste Pegasus. La vaste enquête a révélé la mise sous écoutes de milliers de téléphones de hautes personnalités politiques, militants, activistes et journalistes, dont celui du président français Emmanuel Macron, du Premier ministre espagnol Pedro Sánchez, ainsi que ses ministres de la Défense, de l'Intérieur et de l'Agriculture.

Un procès a été ouvert en Espagne en 2022, mais les procureurs ont abandonné les accusations quelques mois plus tard en raison de manque de coopération de l'entreprise sioniste conceptrice de ce logiciel.



Le quotidien espagnol « *El Independiente* » a révélé qu'une seule adresse Mail se trouvait sur la trace du virus Pegasus qui a infecté les téléphones portables de dirigeants et ministres français et espagnols, un logiciel utilisé aussi pour espionner des militants européens des défenseurs de la cause sahraouie ainsi que des journalistes et militants persécutés par le régime du Makhzen.

« *El Independiente* », s'est entretenu avec deux victimes, dont les téléphones portables ont été infiltrés par ce même compte du logiciel Pegasus. Il s'agit du journaliste marocain exilé en France Hicham Mansouri et le diplomate sahraoui Oubi Bouchraya, dont les témoignages pointent directement vers une intrusion du Maroc. Ils ont formulé leur espoir d'apporter de nouvelles preuves à l'enquête espagnole.

Le téléphone de Bachir Bouchraya, représentant du Front Polisario auprès

de la Suisse, des Nations unies et des organisations internationales à Genève, a été infiltré par Pegasus le 15 mars 2021, quelques mois seulement avant que les appareils des ministres espagnols de la Défense, Robles, et de l'Intérieur, Marlaska, ne soient espionnés.

Le diplomate sahraoui a souhaité que cette nouvelle donne puisse constituer un élément pour que la justice espagnole puisse enquêter d'avantage sur la relation entre le Maroc et cet espionnage.

L'autre victime, le journaliste Hicham Mansouri a fait part de son optimisme que les nouvelles révélations feront davantage de lumière sur le lien entre le Maroc et cette affaire d'espionnage. Il a réitéré sa certitude que le Maroc « a utilisé le logiciel Pegasus et que cette affaire dissimule une sous-traitance à des fins répressives entre le Maroc et d'autres pays alliés au Moyen-Orient ».

En plus de marquer la fin de l'impunité du Maroc auprès de ses alliés européens, rejouer l'affaire « Pegasus » risque de provoquer également de nouvelles tensions diplomatiques entre Rabat et Madrid, face aux tentatives répétées et pressions croissantes du Makhzen d'influencer les politiques européennes.

R. I. / Agences

PRÉSIDENTIELLE AU MEXIQUE

Pauvreté et environnement au menu du deuxième débat

Les trois candidats à l'élection présidentielle de juin au Mexique se sont retrouvés dimanche soir pour leur deuxième grand débat sur des questions de pauvreté et d'environnement. Candidate de la gauche au pouvoir, l'ex-maire de Mexico Claudia Sheinbaum est largement en tête dans les intentions de vote (49%) devant la sénatrice de centre-droit Xochitl Galvez (32%) et le centriste Jorge Alvarez Maynez (8%), à l'heure de parler inflation, pauvreté et développement durable.

Les trois candidats répondront à partir de 20H00 locales (02H00 GMT) aux questions d'électeurs

envoyées depuis le Mexique mais également depuis la diaspora aux Etats-Unis, indique l'Institut national électoral (INE),

l'arbitre des élections du 2 juin.

Le président sortant de gauche Andrés Manuel Lopez Obrador affirme avoir sorti de la pauvreté 8,9 millions de personnes (46,8 millions contre 55,7 millions en 2020) sur un total de près de 130 millions d'habitants. Ces données du Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (Coneval) sont contestées par l'opposition. Portée

par la popularité du président sortant, Claudia Sheinbaum a promis de « prendre soin » de son héritage politique. Sa rivale Xochitl Galvez s'est engagée à ne pas supprimer les programmes sociaux mis en place par l'actuel gouvernement en poste depuis décembre 2018. Les questions environnementales peuvent également nourrir quelques escarmouches. Le gouvernement Lopez Obrador a été critiqué par des organisations de défense de l'environnement pour ses méga-projets (train Maya, raffinerie).

R. I. / Agences

SOMALIE

70 terroristes Shebab neutralisés par l'armée dans la région de Mudug

Le gouvernement somalien a annoncé que 70 terroristes Shebab ont été neutralisés et 30 autres blessés lors d'une opération militaire dans la région de Mudug, au nord du pays, ont rapporté dimanche des médias, citant une source officielle.

« Une opération militaire menée dans la région de Mudug, au nord de la Somalie, a conduit à la mort de 70 membres du mouvement terroriste Shebab », selon un communiqué publié par le ministère de l'Information.

L'opération s'est concentrée sur la localité de Tabar-mooge, située à environ 28 kilomètres au nord de Harardhere, une ville côtière récemment reprise par les forces gouvernementales.

Le ministère de l'Information a précisé que cette opération, dirigée par l'armée nationale somalienne, a été couronnée de succès dans son objectif de neutraliser les éléments terroristes actifs dans la région. Cette victoire représente un coup dur pour le groupe terroriste affilié à al-Qaïda, qui sévit en Somalie depuis des années, semant la terreur à travers le pays.

R. I. / Agences

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Séminaire à Tlemcen sur la biologie moléculaire et diagnostic de précision

Un séminaire international sur la gestion et l'amélioration génétique des ressources biologiques : « Biodiversité, sécurité alimentaire et santé », s'est tenu du 20 au 22 avril 2024 à la Faculté des sciences et de la vie, université de Tlemcen. Il s'agit de la neuvième rencontre à laquelle les laboratoires Kahia Genethical, première plateforme de génétique en Algérie, ont participé.



Cet événement scientifique a été riche et bénéfique de part les conférences présentées par différents intervenants suivies de débats et d'échanges. A cet effet, Docteure Kahia-Tani Samira, Directrice de Kahia -Genethical, a animé une conférence sur le thème « Place du pathologiste et de la biologie moléculaire dans le diagnostic et le traitement de précision », en présence de nombreux experts, dont certains issus de l'Université Harvard. La même intervenante a modéré avec le

Professeur Aid-Bouderies une session orale sur le thème de l'humain. Il est noté, en outre, que ce laboratoire situé à Oran a été désigné par les initiateurs comme la plateforme de biologie moléculaire et principalement de séquençage. « A travers notre participation à cet événement scientifique majeur, nous nous engageons à soutenir non seulement les chercheurs

nationaux, mais également ceux des pays africains, dans leurs recherches en biologie moléculaire, en les accompagnant dans leurs recherches et leur offrant des services de séquençage génétique sur mesure, de PCR digitale et en temps réel, ainsi que de conception de tests PCR adaptés à leurs besoins en RT-PCR, dans tous les domaines et pour tous leurs thèmes de recherche dans

leurs recherches en biologie moléculaire, fera savoir la directrice des laboratoires Kahia - Genethical. Par ailleurs, une convention a été signée entre ce laboratoire et l'Université de Tlemcen, département de génétique dirigé par le Professeur Gaouar Semir Bechir Souheil. Genethical s'est engagé à suivre et à soutenir trois projets de doctorat. Cette invitation qui a reçu d'ores et déjà un écho favorable de la part des chercheurs algériens et au-delà des frontières (Mauritanie et autres pays de la région), répond à de nombreux besoins exprimés par les chercheurs, leur permettant ainsi d'élargir leurs horizons de recherche et d'approfondir leurs travaux. Il est à noter que cet événement a été marqué également par la signature d'une convention et d'un traité qui rentre dans le cadre d'un programme portant sur la diversité biologique et d'un traité international juridiquement contraignant avec trois objectifs principaux :

- 1- La conservation de la diversité biologique.
- 2- L'utilisation durable de la diversité biologique.
- 3- Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

INSUFFISANCE VEINEUSE

Sexe, âge, diabète, 3 facteurs majeurs du risque vasculaire

La maladie veineuse périphérique, un trouble de la circulation qui affecte les vaisseaux sanguins à l'extérieur du cœur et du cerveau, en particulier les veines et les artères qui irriguent les bras et les jambes, peut conduire à des événements majeurs, comme la crise cardiaque, l'accident vasculaire cérébral (AVC) et dans certains cas, à l'amputation des membres. De précédentes études ont déjà documenté l'existence d'une relation complexe entre l'âge et le sexe et le « blocage » des artères autour du cœur - ou maladie coronarienne -, mais sans évaluer précisément le rôle de ces deux facteurs. Les chercheurs de la New York University School of Medicine ont travaillé sur les données de 3,6 millions de participants ayant subi un dépistage cardiovasculaire. Leur analyse révèle que l'âge et le sexe influent sur la prévalence de certains types de maladies vasculaires périphériques et confirme le diabète comme un facteur de risque majeur pour le développement ces pathologies, y compris chez les patients sans maladie cardiaque, souligne le Dr Jeffrey S. Berger, professeur agrégé de cardiologie au NYU Langone et auteur principal de l'étude.

3 types spécifiques d'insuffisance veineuse : Les chercheurs se sont concentrés sur l'artériopathie des membres inférieurs ou maladie artérielle périphérique, la sténose carotidienne (ou rétrécissement/blocage de l'artère carotide qui

irrigue le cerveau, le cou et le visage) et sur l'anévrisme de l'aorte abdominale, un élargissement de l'aorte inférieure, qui irrigue le corps. Les chercheurs ont examiné les différences de prévalence de chaque type avec le sexe et l'âge du patient ainsi que l'impact d'un diabète pré-existant. L'analyse constate que :

- les femmes ont une prévalence significativement plus élevée de maladie artérielle périphérique ;
- les hommes ont une prévalence plus élevée de sténose de l'artère carotide et beaucoup plus élevée d'anévrisme de l'aorte abdominale ;
- la prévalence la plus élevée de la maladie artérielle périphérique apparaît la plus « dramatique » chez les jeunes femmes vs jeunes hommes et chez les femmes plus âgées vs hommes plus âgés ;
- la prévalence plus élevée de sténose de l'artère carotide plus dramatique chez les hommes âgés vs femmes plus âgées. La maladie vasculaire a bien « un sexe », concluent les auteurs ; les hommes et les femmes ayant une susceptibilité différente pour un type spécifique de maladie. Ainsi, il convient d'aborder la surveillance différemment chez les hommes et chez les femmes.

Le diabète est un facteur reconnu de risque de maladie cardiaque. Mais quelle est l'influence du diabète sur le risque

d'insuffisance veineuse comparé à celui d'une maladie cardiaque pré-existante ?

L'effet diabète

Les chercheurs constatent ici que les personnes atteintes de diabète, mais exemptes de maladie cardiaque sont à un risque très élevé de développer une maladie vasculaire périphérique des membres inférieurs ou de l'artère carotide. En outre, les personnes atteintes de diabète et de maladie coronarienne ont un risque exponentiel de développer une maladie vasculaire périphérique ce qui signifie que les 2 facteurs se combinent pour amplifier le risque. Des arguments, donc, de poids, compte-tenu de l'ampleur de l'étude, pour un dépistage systématique de la maladie vasculaire dans les membres inférieurs et l'artère carotide chez les patients diabétiques :

- une sténose carotidienne entraîne un risque accru d'accident vasculaire cérébral (AVC) ;
- une maladie artérielle des extrémités inférieures, entraîne un handicap et une réduction des activités quotidiennes et peut même mener à l'amputation.

Des conséquences que les médecins doivent garder à l'esprit en examinant un patient diabétique.

PUBLICITÉ

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
ADRESSE / B.P 237 CITE ADMINISTRATIF, TAMANRASSET
NIF : 099011019011537
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 et 82 du décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimale N° 19/2024 pour / Réalisation des Travaux des voiries différente (Réhabilitation et Aménagement les voiries urbaines) à Travers la ville de Tamanrasset- site : Sorro et la voie d'entrée le pont de Aderaine jusqu'à l'Institut Islamique de Taberkate répartie en lots :

Lot 03: Travaux de Revêtement des voiries à site Sorro et la voie d'entrée le pont de Aderaine jusqu'à l'Institut Islamique de Tabraket .

Lot 04: Travaux d'aménagement extérieur à site Sorro et la voie d'entrée le pont de Aderaine jusqu'à l'Institut Islamique de Tabraket .

Qu'à l'issue du jugement des offres , les Travaux sont attribués provisoirement a' savoir :

pli	lot	Entreprise retenue	NIF	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	Observations
04	03	Elaibi Omar (eurl faktou souf)	001.630.059.015.447	71,00	82.281.026,20	82.281.026,20	04 mois	moins disant
02	04	Moulay mohammed	107.111.019.003.155	72,66	49.568.295,00	49.568.295,00	03 mois	moins disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la direction, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire de marché dans la presse nationale pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur la presse et / ou le B.O.M.O.P

L'ÉCOLE EST FINIE



20h25

TMC

Agathe est une jeune professeure d'anglais parisienne, pleine de vie et très appréciée de ses élèves. Mais un jour elle apprend qu'elle a été nommée à Trouilly-sur-selle, un petit village en Picardie. Sur place, elle prend une chambre chez Gilbert et Simone, qui sont ravis de l'accueillir. Mais Simone souffre d'amnésie. Lors de la réunion de pré-rentree, Agathe rencontre ses collègues et multiplie les bourdes. Et les premières heures avec les élèves sont également compliquées. Agathe prend peu à peu et ses marques, et se rapproche de Raphaël, qui enseigne les mathématiques.

LE CONSENTEMENT



20h10

CANAL+

En 1985, à Paris, Vanessa, 13 ans, est témoin des conversations d'un dîner auquel assiste sa mère. Le centre d'intérêt de la table n'est autre que Gabriel Matzneff, un écrivain qui décrit dans ses oeuvres ses relations intimes avec des mineurs. Matzneff, bien qu'occupé à séduire son auditoire, remarque vite l'adolescente, présentée par sa mère comme une passionnée de littérature. Quelques mois plus tard, Vanessa accompagne l'écrivain dans la chambre de bonne qui lui sert de bureau. L'homme propose à l'adolescente de faire son éducation dans tous les domaines.

PLANÈTE TERRE, LE PRIX DE LA SURVIE



20h10

•2

Dans les milieux les plus hostiles, toute vie semble impossible. Pourtant, des animaux extraordinaires s'adaptent et développent des stratégies incroyables. Pour survivre, ces héros de la nature déploient des comportements inédits. Dans la steppe froide aux confins de la Russie et du Kazakhstan vivent les saïgas. Ces antilopes sont dotées d'un museau étonnant qui leur permet de réchauffer l'air glacé avant de respirer. Dans ce milieu hostile, les mâles font preuve d'une combativité rare et d'un charme irrésistible quand il s'agit de gagner le cœur des femelles.

FACE À FACE LE VILLAGE DES DÉLICES



20h10

•3

Un auteur, qui se trouve être un ancien ténor du barreau, publie un roman révélant - sous couvert de fiction - un certain nombre de secrets intimes et professionnels des habitants de son petit village. Le lendemain, un agent immobilier véreux meurt, manifestement assassiné. L'ouvrage semble alors se trouver à l'origine de la mort de l'un de ces "personnages" réels. Au cours de l'enquête, la justice se retrouve à arbitrer entre des exigences de prime abord contradictoires : d'un côté, la liberté de création, de l'autre la diffamation et protection de la vie privée.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

EUROPE 2024 : LES ENJEUX QUI FONT L'ÉLECTION



19h55

arte

À l'approche des élections européennes qui se tiendront les 6 et 9 juin prochains, la journaliste Nazan Gökdemir reçoit des correspondants d'ARTE Journal et deux invités, afin de cerner les enjeux du scrutin. Au cœur de la campagne électorale, les thématiques de migration et frontières, climat et environnement, économie se taillent la part du lion. Des reportages, analyses en duplex et éclairages d'un analyste politique et d'une personnalité du monde culturel nourriront ce plateau mené en direct.

LES HALLES ONT LE VENTRE EN POUPE



20h05

•5

Tombées en désuétude dans les années 70, pour certaines détruites, les halles retrouvent une deuxième jeunesse. Situées en cœur de ville, elles accueillent à nouveau des commerces alimentaires et proposent le plus souvent de déjeuner de produits frais, dans une ambiance inimitable. C'est le cas à Angers, Toulouse, Saint-Etienne ou encore Narbonne, dont les halles historiques s'animent chaque midi : Bébel, ancien rugbyman devenu boucher depuis 20 ans, y travaille en famille et livre les commandes de ses clients d'une manière originale !

ALIEN THEORY ILES : ENTRE PARADIS ET MYSTÈRES



20h10

RMC STORY

Parmi toutes les îles qui parsèment les eaux du globe, nombreuses sont celles qui ont fait l'objet d'étranges récits portés par des milliers de marins. La question est de savoir s'il s'agit de mythes ou de véritables histoires. Certains théoriciens pensent que des extraterrestres pourraient avoir choisi ces terres minuscules et reculées comme camps de base pour explorer la planète entière. Grâce aux témoignages d'experts et aux images de synthèses, ce documentaire va essayer d'apporter des éléments de réponse.

SNAPPED : MEURTRES EN FAMILLE



20h05

Chérie 25

À Roseville, un meurtre violent perturbe Skim X, une entreprise renommée de sports extrêmes. Christopher Northam Sr., le propriétaire, est retrouvé mortellement blessé par balles sans aucune trace de lutte, suggérant un assassinat ciblé. Cette affaire s'enracine dans une trame familiale tortueuse et révèle des malversations financières. L'enquête prend un tournant lors de la confession de Chris Jr., le fils, à son ex-fiancée, provoquant son plaidoyer de culpabilité. Condamné à une peine de 13 ans de réclusion, Chris Jr. laisse derrière lui une famille fracturée par le drame et la trahison.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:11
Dohr	12:45
Asr	16:24
Maghreb	19:35
Icha	21:07

VISA POUR LA FRANCE

ANNONCE IMPORTANTE DE VFS GLOBAL

À l'approche de la saison estivale, l'afflux des ressortissants algériens sur les consulats s'accroît et la demande sur les visas Schengen augmente. Le centre chargé de la collecte des demandes de visa pour la France, VFS Global, revient dans un nouveau communiqué, pour expliquer quelques points. En effet, dans son nouveau communiqué, VFS Global s'adresse aux demandeurs de visas pour la France, exemptés de prise de rendez-vous. Dans un nouveau communiqué, mis en ligne VFS Global publie un rappel à l'adresse des demandeurs de visas pour la France. En effet, les personnes exemptées de la prise de rendez-vous, sont appelés à présenter les documents suivants :

- Justificatif de nationalité française du descendant ou de son conjoint : copie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
- Justificatif du lien de filiation : copie intégrale de l'acte de naissance du descendant français, dressé ou transcrit, par une



autorité française ou une copie intégrale de l'acte de mariage du descendant avec un ressortissant français, dressé ou transcrit par une autorité française. Par ailleurs, VFS Global insiste que la copie intégrale doit être datée de moins de trois mois et la transcription doit être datée de moins de six mois. Dans la suite de son communiqué, VFS Global rappelle

que les frais de services doivent être acquittés au centre lors du dépôt de la demande de visa. Rappelons, les frais de service de VFS Global s'élèvent à hauteur de 27 euros, à payer en monnaie locale, soit 4000 dinars. «Rappelons, ce montant a été revu à la baisse le mois de janvier dernier», a indiqué le centre dans un précédent communiqué.

SALON LOGISTICAL

Ooredoo présente ses offres et solutions

Entreprise technologique et économique de premier plan, Ooredoo Algérie participe au Salon International du Transport et de la Logistique «LOGISTICAL», qui se tient du 29 Avril au 02 Mai 2024 au Centre des Conventions d'Oran – Mohamed Benahmed. Organisé par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), cet événement incontournable de la chaîne logistique, du fret et du transport des marchandises en Algérie, promet d'être une vitrine exceptionnelle pour les professionnels du secteur. « Le salon offre une plateforme unique d'échanges et de partenariats, permettant aux acteurs du secteur de se rencontrer, de partager leurs expertises et d'explorer les dernières offres et avancées du secteur », rappelle l'opérateur de téléphonie mobile dans un communiqué.

Ooredoo marque ainsi, sa première participation à ce salon, à travers sa direction « Ooredoo Business » avec un stand dédié, où ses conseillers commerciaux sont présents pour accueillir les visiteurs professionnels et leur présenter les différentes offres et solutions spécifiquement conçues pour répondre aux besoins du marché algérien du transport et de la logistique.

« À travers sa présence à ce salon international, Ooredoo réitère son engagement à accompagner les différents acteurs économiques algériens », précise-t-on de même source.

ESPAGNE

LE PREMIER MINISTRE PEDRO SÁNCHEZ DÉCIDE DE RESTER AU POUVOIR

Le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez a annoncé hier lundi qu'il avait décidé de rester à la tête du gouvernement malgré la « campagne de discrédit » dont il accuse l'opposition de droite et dont la dernière illustration a été, selon lui, l'ouverture d'une enquête judiciaire contre son épouse.

« J'ai décidé de continuer » à la tête du gouvernement, a dit le leader socialiste de 52 ans, au pouvoir depuis 2018, qui s'était muré dans le silence depuis l'annonce mercredi de l'ouverture de cette enquête contre sa femme pour « corruption » et « trafic d'influence ».



IMMIGRATION

LE CANADA AUGMENTE DE 20% LES FRAIS DE RÉSIDENCE PERMANENTE

Le Québec a précédemment annoncé l'augmentation des frais de résidence permanente pour les ressortissants étrangers. Une décision appliquée depuis le mois de janvier, mais qui vient d'être généralisée sur d'autres provinces du Canada.

En effet, le gouvernement canadien vient d'annoncer une augmentation des frais liés à toutes les demandes de résidence permanente au Canada.

Les frais liés à toutes les demandes de résidence permanente augmenteront, dans

le cadre d'une mise à jour de routine, annonce Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada, dans un communiqué mis en ligne le 27 avril 2024 sur son site officiel.

Ces frais augmentent tous les deux ans, pour gérer les coûts croissants des programmes de l'immigration Canada, ainsi que les prestations de services et pour suivre l'inflation dans le pays. À partir du 30 avril, ces frais connaîtront une hausse de 20% de leur niveau.

VOLS DEPUIS L'ALGÉRIE

Transavia annonce des billets à 39 euros pour l'été 2024

Les voyageurs algériens se préparent pour la nouvelle saison estivale et certains ont déjà programmé leurs voyages tout en profitant de multiples promotions, lancées par les compagnies aériennes, sur leurs vols depuis et à destination de l'Algérie.

De son côté, la low cost Transavia a annoncé de nombreuses nouveautés à son programme estival, renforçant ainsi son offre, de manière à séduire les voyageurs algériens. Côté tarif, Transavia tente par tous les moyens d'appliquer sa politique low cost sur ses vols depuis et vers l'Algérie. D'ailleurs, le transporteur aérien affiche plusieurs bons plans au départ de l'aéroport Abane Remdane à Bejaia vers celui de Lyon saint-Exupéry.

En effet, sur son site de réservation, Transavia affiche des billets de voyage en aller-simple à partir de 39 euros. Pour pouvoir profiter de ce tarif, il convient de réserver son vol entre le 3 et le 7 juillet 2024. La compagnie low cost propose aussi des billets de voyage à 49 euros, pour des allers simples programmés en date du 17 juillet 2024. Sur la ligne, Constantine – Montpellier, la compagnie aérienne propose ses billets, en aller simple, au prix de 45 euros. Notamment, pour les dates du 13, 16, 20, 23 et 27 juillet 2024. Pour renforcer son programme estival, la filiale du groupe Air France KLM proposera des vols entre Alger et Toulon.

Dans ce sillage, pour pouvoir voyager entre ces deux destinations, les clients de Transavia vont devoir s'acquitter la somme de 35 euros, pour réserver un aller simple pendant le mois de juillet 2024. Il est important de rappeler que ces tarifs permettent de transporter uniquement un bagage de 10 Kg en cabine.

FÊTE DES TRAVAILLEURS

La journée du mercredi 1^{er} mai chômée et payée

«La journée du mercredi 1^{er} mai 2024, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés», a indiqué hier, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. « À l'occasion de la fête du travail et conformément à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1^{er} mai 2024, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise le communiqué. Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », souligne la même source.